

Termes de référence pour le choix d'une compagnie privée offrant les services de gardiennage armés aux locaux désignés par le Catholic Relief Services (CRS)

I- NATURE DES SERVICES

Les services sont identifiés comme suit :

- Services de gardiennage armés de 12 à 24 heures par jour suivant le local.
- Les agents doivent être professionnels, disciplinés, bien équipés, propres et ponctuels.

II- COMPREHENSION DU MANDAT ET PRODUITS ATTENDUS

Les compagnies intéressées à fournir ces services doivent soumettre un original et deux copies des composantes technique et financière de l'offre. Les soumissionnaires doivent fournir toutes les informations et documents exigés pour que leur dossier soit pris en compte dans le processus d'analyse et de sélection. Les zones éventuelles pour lesquelles les services du soumissionnaire auquel le marché sera adjugé sont les suivantes :

Le département de l'Ouest

Le département du Sud

Le département de la Grand'Anse

Le département du Nord-Ouest

Les produits attendus de l'offre et obligatoires sont répartis en deux parties telles que listées ci-dessous :

1- Partie Technique:

1.1. Preuve du statut légal et permis de fonctionnement du soumissionnaire délivrés par le gouvernement Haïtien. Une copie du dernier quitus du soumissionnaire est aussi exigée.

1.2. Les types de service que peut fournir les agents du soumissionnaire. Le soumissionnaire soumettra une description de tâches typique de ses agents pour chacun des types de service : sécurisation de propriétés – contrôle d'accès – sécurisation d'un convoi – sécurité rapproché - etc...

1.3. Les règles d'engagements du soumissionnaire en matière d'utilisation d'armes à feu par ses agents de sécurité.

1.4. La capacité du soumissionnaire à intervenir rapidement pour appuyer les agents de sécurité en service qui seraient en difficulté. Le soumissionnaire doit fournir par écrit une explication de son système d'alerte, son système de rapportage, sa capacité logistique, incluant la liste de matériels de travail alloués aux agents de sécurité et la liste des véhicules disponibles constituant

sa flotte pour assurer le dispatching et la supervision de ses agents ainsi que pour répondre à une situation d'urgence en termes de back-up de ses agents.

1.5. Une lettre notariée, certifiant que le soumissionnaire n'utilise pas des agents de la force publique pour le service de gardiennage.

1.6. La stratégie du soumissionnaire en matière de :

- Surveillance et de Sécurité,
- Recrutement de leur personnel,
- Formation initiale et continue du personnel. Dans ce cas précis, le soumissionnaire doit partager avec le Catholic Relief Services le contenu des différents modules de formation bénéficiés par son personnel constituant l'équipe de gardiennage.

1.7. Le soumissionnaire doit présenter la mission, la vision, l'historique de son entreprise et ses expériences antérieures aussi bien que ses actuels clients. Pour chacun de ses clients, le soumissionnaire doit fournir une lettre de références dûment signée par le représentant du client. Cette lettre doit préciser le nombre d'années depuis que le client utilise les services du soumissionnaire et le nombre d'agents mis à la disposition du client. Le Catholic Relief Services se réserve le droit de contacter les clients de références fournis par vérifier les informations qui seront fournies par le soumissionnaire.

2- Partie Financière :

La proposition financière, pour une période d'un mois, prendra en compte des postes de 12 heures et de 24 heures dans le département de l'Ouest aussi bien que dans les villes provinciales d'Haïti. Cette partie comprendra, les offres suivantes :

a) Une proposition financière pour un poste de 12 heures dans le département de l'Ouest, pour une période d'un mois ;

b) Une proposition financière pour un poste de 24 heures dans le département de l'Ouest, pour une période d'un mois ;

c) Une proposition financière pour un poste de 12 heures dans les provinces d'Haïti, pour une période d'un mois ;

d) Une proposition financière pour un poste de 24 heures dans les provinces d'Haïti, pour une période d'un mois.

III- DEMANDE DE CLARIFICATIONS

Tout Soumissionnaire éventuel qui aurait besoin de clarifications à propos des Termes de Références peut s'en informer par courrier électronique à l'adresse suivante : ht_pap_procurement@crs.org Le Catholic Relief Services répondra par écrit à toute demande de clarification concernant les Termes de Référence qui lui parviendra jusqu'à 96 heures avant la

date limite de dépôt des Propositions. Des exemplaires écrits de la réponse au soumissionnaire éventuel (incluant une explication de la demande de clarification mais sans identification de la source de la demande) seront envoyés à tous les Soumissionnaires éventuels qui auront reçu les Termes de Référence.

Toute tentative faite par un soumissionnaire éventuel pour influencer le résultat de l'évaluation des offres entraînera le rejet de son offre.

IV- SOUMISSION DES PROPOSITIONS

- 4.1. **Format et Soumission des offres** - Trois (3) exemplaires des offres seront fournis au Catholic Relief Services et doivent porter la mention "ORIGINAL" (1) et "COPIE" (2). En cas de différence entre les exemplaires des offres, c'est l'original qui fait foi.

Le Soumissionnaire l'original et toutes les copies de l'offre technique dans une enveloppe sous pli cacheté portant clairement la mention « **OFFRE TECHNIQUE** ». De même, seront placés l'original et toutes les copies de l'offre financière dans une enveloppe sous pli cacheté portant clairement la mention "**OFFRE FINANCIERE**" et l'avertissement «**NE PAS OUVRIR EN MÊME TEMPS QUE L'OFFRE TECHNIQUE** ».

Le Soumissionnaire place ensuite ces deux enveloppes dans une troisième enveloppe cachetée, laquelle porte l'adresse # 1, Delmas 81, et les renseignements suivants :

« **Direction du Catholic Relief Services** »,

« **Appel à Propositions - 8/2022/ SECURITY** »,

« **A OUVRIR UNIQUEMENT PAR LE COMITÉ D'ÉVALUATION** ».

- 4.2. **Délai de soumission des propositions** –

Les offres technique et financière doivent être remises à l'adresse du Catholic Relief Services, au # 1, Delmas 81, au plus tard **le 26 Aout 2022, avant 03 :00 pm**. Toute offre reçue après la date et l'heure limite de soumission des offres sera retournée à l'expéditeur sans avoir été ouverte.

V - ANALYSE DES DOSSIERS ET CRITERES DE SELECTION

5.1. Ouverture des plis

Le Catholic Relief Services procédera à l'ouverture des Propositions en présence d'un comité dont les membres seront choisis par la Direction des Opérations.

5.2. Evaluation et comparaison des offres

Le prix le plus compétitif est un atout mais ne constitue pas une garantie pour l'adjudication du marché.

L'évaluation des offres se déroulera en deux temps :

- L'évaluation de la partie technique (score maximum, 70 points), est achevée avant l'ouverture et la comparaison de la partie financière des différentes propositions.

- L'évaluation de la partie financière (score maximum, 30 points), se fera qu'après l'analyse de la partie technique des offres.

Le score obtenu par chacun des soumissionnaires pour la partie financière sera additionné au score obtenu pour la partie technique pour avoir le cumul des scores.

Le Contrat sera adjugé au soumissionnaire qui aura totalisé le maximum de points pour l'ensemble des parties technique et financière de l'offre.

5.3. Critères de sélection

Les critères de sélection des offres seront basés sur les éléments constituant les différentes composantes définies au point II des Termes de Référence. Tout soumissionnaire qui n'aura pas soumis tous les produits attendus exigés au point II ou qui ne respecterait pas la date et l'heure limite pour la soumission de son offre sera automatiquement disqualifié du processus

Récapitulatif des critères d'évaluation des propositions techniques et financières		Coefficient de la note	Score Maximum	Soumissionnaire		
				A	B	C
1.	Partie technique	100%	70.00			
	a) Preuve de la publication du statut légal et permis de fonctionnement de la compagnie sur le sol haïtien délivré par le gouvernement (copie du moniteur et référence de la page – copie du dernier quitus)	14.29%	10			
	b) Les responsabilités de CRS si n'importe quel évènement cause préjudice à un agent du soumissionnaire en service.	7.14%	5			
	c) Les responsabilités de CRS en cas de blessure ou de décès provoqué par la manipulation de l'arme à feu d'un agent en service	28.57%	20			
	d) Les responsabilités du soumissionnaire vis-à-vis du CRS en cas de vol/perte de n'importe quel bien subi par CRS. Dans ce précis, la participation d'un ou plus des agents du soumissionnaire affectés aux services de	14.29%	10			

	CRS serait prouvée et reconnue par les deux parties					
	e) La flotte du soumissionnaire pour assurer le dispatching et la supervision.	7.14%	5			
	f) Capacité d'intervention en cas d'urgence. (Système d'alerte)	14.29%	10			
	g) Les équipements et matériels mis à la disposition de l'agent en service	7.14%	5			
	h) Les types de service fournis par le soumissionnaire	7.14%	5			
2.	Partie financière					
	a) Offre financière du soumissionnaire pour un poste de 12 heures, pour une période d'un mois, au niveau du département de l'Ouest	25.00%	7.5			
	b) Offre financière du soumissionnaire pour un poste de 24 heures, pour une période d'un mois, au niveau du département de l'Ouest.	25.00%	7.5			
	c) Offre financière du soumissionnaire pour un poste de 12 heures, pour une période d'un mois, dans les provinces d'Haïti.	25.00%	7.5			
	d) Offre financière du soumissionnaire pour un poste de 24 heures, pour une période d'un mois, dans les provinces d'Haïti.	25.00%	7.5			
	Total	100%	30			

VI- ATTRIBUTION DU CONTRAT

6.1. Critères d'attribution du Contrat

Le Catholic Relief Services se réserve le droit d'accepter ou de rejeter toute Proposition, ainsi que d'annuler le processus d'invitation à soumissionner et de rejeter toutes les Propositions à quelque moment que ce soit préalablement à l'attribution du Contrat, sans encourir de ce fait

aucune responsabilité vis-à-vis du Soumissionnaire concerné et sans avoir aucune obligation d'informer le ou les Soumissionnaires des raisons qui ont motivé l'action du Catholic Relief Services.

Avant l'expiration de la période de validité de la proposition, le Catholic Relief Services attribuera le Contrat au Soumissionnaire le plus qualifié et dont la Proposition, après évaluation, est considérée comme répondant la mieux aux besoins de l'organisation et aux exigences de l'activité concernée.

6.2. Négociation

Une fois le marché attribué, le Catholic Relief Services rentrera en contact avec le soumissionnaire retenu pour une clarification de l'offre technique, des zones et locaux à sécuriser et de la dotation en agents de sécurité.

Les négociations mettront au point les termes de référence définitifs, la dotation en agents de sécurité et une discussion de l'offre financière. Ces résultats feront partie du contrat. Si les négociations échouent, le Catholic Relief Services invitera à négocier le soumissionnaire dont l'offre est classée immédiatement après celle-ci et ainsi de suite jusqu'à épuisement.

Le Catholic Relief Services se réserve le droit de rejeter une offre si le soumissionnaire n'est pas en mesure de fournir des preuves probantes pour la validation de quelque information produite et documentée dans son offre.

6.3. Signature du Contrat

Le Soumissionnaire retenu doit signer, dater et renvoyer deux originaux du contrat à Catholic Relief Services dans un délai de 3 jours à compter de la réception du contrat.

VII- REMUNERATION ET DUREE DU CONTRAT DE SERVICES

Le soumissionnaire retenu, sur la base des critères énumérés ci-dessus, sera payé mensuellement sur présentation de factures signées et estampillées de la compagnie pour les services fournis conformément au contrat qui engagera les deux parties intéressées. Le Contrat de Services, entre le soumissionnaire retenu et le Catholic Relief Services, entrera en vigueur le 1^{er} octobre 2022 pour échoir le 30 septembre 2023.

VIII- CALENDRIER D'EXECUTION PREVU

• Date limite de réception des offres technique et financière : 9 septembre 2022
• Ouverture des plis, analyse des dossiers et sélection : 14 septembre 2022
• Rencontre avec le soumissionnaire présélectionné : 20 septembre 2022
• Date de signature du contrat : 26 septembre 2022
• Date d'entrée en vigueur du contrat : 01 octobre 2022
• Date de fin du contrat : 30 septembre 2023